

## Commissariat de police, Arrondissement de Perrache.

Je soussigné, Toussaint Jean-Christophe-Michel, commissaire à Lyon, déclare à qui il appartiendra, que : le lundi 21 novembre présente année, me trouvant dans l'exercice de mes fonctions aux barrières de la Croix-Rouge, et ayant été abandonné par cinquante hommes, tant de garde nationale que de troupe de ligne, à l'approche des ouvriers de la Croix-Rouge, qui lançaient une grêle de ~~ball~~ pierres, et m'étant trouvé seul au milieu desdits ouvriers dont plusieurs me menaçaient, élevant sur ma tête les pierres qu'ils tenaient en main, j'ai dû mon salut à la présence et au dévouement du sieur Charnier, qui, se jetant au devant de moi, s'écria qu'on le tuerait avant qu'il me fit fait aucun mal ajoutant qu'il fallait respecter l'autorité, et employant tous ses moyens tant en gestes qu'en paroles, pour calmer ces furieux, ce à quoi il parvint, ainsi, à l'exception de quelques coups de pierres, il m'arracha, au péril de sa propre vie, aux dangers qui me menaçaient, et m'offrit de m'accompagner partant comme sauve-garde. En foi de quoi, et comme gage de reconnaissance, je délivre la présente déclaration pour lui servir en ce que de besoin.

Fait à Lyon, le 15 décembre 1831.



Le commissaire de police, C. Toussaint.

Faint, illegible handwriting covering the upper two-thirds of the page, likely bleed-through from the reverse side.

Paris le 10 Mars 1841

Monsieur le Ministre